



PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DE LA LÉGISLATION ARBRES HORS FORÊTS

NOTE DE PRÉSENTATION

Juillet 2020

PROJET ANIMÉ ET PORTÉ PAR

L'Association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables: Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde)
& le C.A.U.E. 77 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne)

PRÉAMBULE

La quantité d'arbres hors forêts diminue en France. Les arbres sont fragilisés et menacés malgré les nombreux services essentiels qu'ils fournissent.

Le droit s'intéresse peu aux arbres et favorise à bien des égards la dégradation ou l'abattage des arbres, en contradiction avec la Charte de l'Environnement de 2004.

Les articles de lois parfois très anciens et disparates, résultats de décennies de modifications législatives, ne prennent pas en compte le rôle de l'arbre dans toutes les dimensions de nos écosystèmes.

Un rôle pourtant étayé scientifiquement chaque jour davantage !

Un groupe de travail réunissant juristes et praticiens des arbres s'est constitué pour proposer* des axes d'amélioration de la législation afin que l'intégrité des arbres soit mieux prise en compte et leur pérennité assurée.

L'objectif est de mettre ces éléments de réflexions et propositions à la disposition du législateur.

L'Association A.R.B.R.E.S. et le C.A.U.E. 77 animent et portent ce projet en proposant aujourd'hui une synthèse des réflexions des membres du groupe, qui s'affine et s'actualise régulièrement. Ce document - "Propositions d'amélioration de la législation arbres hors forêts." - (76 pages) est disponible sur demande auprès du CAUE77 (accueil@caue77.fr).

Ces propositions sont faites dans un esprit de responsabilité, en conciliant le respect de l'environnement, le droit de propriété et la commodité de circulation pour les réseaux de transport. Elles visent à créer un corpus législatif adapté au caractère vivant de l'arbre et à son rôle d'emblème de l'adaptation au changement climatique.

Cette proposition est issue d'un groupe de travail composé de 28 spécialistes et praticiens, juristes, enseignant chercheur d'université, doctorant, avocats, notaire, urbanistes, inspecteurs des sites, Architecte des Bâtiments de France, paysagistes, arboriste...

Le présent document explique pourquoi et comment il est urgent d'améliorer la législation en vigueur.

*après avoir analysé 60 articles de lois, répartis en 13 codes (hors code forestier).



POURQUOI AMÉLIORER LA LOI ?



L'ARBRE, UN ALLIÉ PRIORITAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UN BIEN COMMUN D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

(Oxygène, stockage du carbone, limitation de l'érosion, climatisation, biodiversité, paysage, santé)

UN ORGANISME VIVANT FRAGILE

L'amputation et l'altération des organes vitaux des arbres (grosses branches, troncs, racines, écorces protectrices) affaiblissent gravement et irrémédiablement leur santé, leur solidité, leur longévité, leur esthétique et celle des paysages.

UNE COMPENSATION IMPOSSIBLE

Un jeune arbre ne remplace pas un arbre mature.

Plus un arbre est ancien, plus les services qu'il rend sont grands. L'urgence du défi climatique fait des arbres matures des alliés à protéger.

LA LÉGISLATION ACTUELLE

Les textes en vigueur considèrent l'arbre comme une contrainte, et conduisent majoritairement à des élagages drastiques ou à des abattages.

Ils ne le reconnaissent ni comme organisme vivant fragile, ni comme bien commun.

DES TEXTES OBSOLÈTES

Les textes en vigueur sont nombreux, disparates et anciens. Leur lecture est complexe et des vides juridiques persistent.

Par ailleurs, ils ne répondent pas aux exigences du texte constitutionnel de la Charte de l'Environnement.

ABSENCE DE LOIS SPÉCIFIQUES

Il n'existe pas de lois spécifiques pour protéger les arbres hors forêts.

Certains textes en vigueur sont utilisés pour tenter d'assurer la protection d'un arbre ou groupe d'arbres, sans cohérence avec le caractère vivant et fragile du végétal.

Face à cette situation, les élus et les professionnels du cadre de vie ne maîtrisent pas les textes et les magistrats ont du mal à faire appliquer la loi.



COMMENT AMÉLIORER LA LOI ?



CRÉER DE NOUVEAUX OUTILS DÉDIÉS AUX ARBRES HORS FORÊTS

Arbres et Groupes d'Arbres Protégés

AGAP

Créer un outil juridique spécifique pour protéger les arbres à l'échelle et à l'initiative locale dans les documents d'urbanisme.

Arbres et Groupes d'Arbres Protégés d'intérêt national

AGAPIN

Créer un outil juridique spécifique pour protéger les arbres remarquables d'intérêt national sous le contrôle des inspecteurs des sites, en lien avec Collectivités locales.

Référent Arbre

Créer un statut de référent arbre à l'échelle des Collectivités Territoriales (conseil - médiation - contrôle - arbitrage - instruction des autorisations).

ACTUALISER LA LEGISLATION EN ACCORD AVEC LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Rédiger le décret d'application de l'article

L.350-3 du Code de l'Environnement, relatif aux alignements d'arbres.

Simplifier et uniformiser les textes concernant les servitudes d'utilité publique liées au passage des réseaux divers (routes, chemins, voies ferrées, voies d'eau, réseaux aériens et souterrains) - (Actuellement 26 textes dans 10 codes différents).

Repenser l'Art. 673 du Code Civil - Concilier l'intérêt environnemental de l'arbre en l'associant au droit de propriété et éviter l'abattage et l'élagage drastique, en limite de propriété.

La simplification est un gage de compréhension,
indispensable à la bonne application de la loi.
Elle facilite son respect et son contrôle.

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

"AMÉLIORATION DE LA LÉGISLATION ARBRES HORS FORÊTS"

Marion ABAUZIT

Chef du service des sites et réseaux naturels au Conseil Départemental de Seine-et-Marne, Ingénieur des Techniques Horticoles et du Paysage

Robert BAËLI

Ex adjoint au maire de Villeneuve la Guyard en charge de l'environnement, Correspondant ARBRES 89

SOPHIE BARRÉ

Vice-présidente de l'Association ARBRES (Arbres Remarquables Bilan Recherches Études Sauvegarde), Ingénieur des Techniques Horticoles et du Paysage

Frédéric BIZIERE

Président du Groupement des Experts Conseils en Arboriculture Ornementale GECAO, Expert judiciaire, Diplôme universitaire "Expertise de Justice"

Dominique BONINI

Urbaniste au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne CAUE 77

Augustin BONNARDOT

Forestier Arboriste Conseil au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne CAUE 77. Coordonnateur du groupe de travail « Amélioration de la législation arbres hors forêt »

Anna COUROUUAU

Architecte DPLG, Membre du Groupe National de Surveillance des Arbres GNSA

Louis DUBREUIL

Membre de l'Association Pour la Protection des Arbres en bord des Routes ASPPAR, Paysagiste concepteur

Grégoire DUTERTRE

Directrice du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne CAUE 77, Architecte Urbaniste

CHANTAL FAUCHÉ

Présidente de l'Association Pour la Protection des Arbres en bord des Routes ASPPAR

Maxime FAUQUEUR

Vice-président de l'Association Arbres Remarquables Bilan Recherches Études Sauvegarde ARBRES

Georges FETERMAN

Président de l'Association Arbres Remarquables Bilan Recherches Études Sauvegarde ARBRES, Professeur agrégé de Sciences de la Vie et de la Terre

Arnaud BERNARD DE LAJARTRE

Enseignant chercheur en droit de l'environnement, de l'urbanisme et du patrimoine, Docteur en droit public, Membre de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Maine et Loire, Membre de la Commission Régionale du patrimoine et des sites des Pays de la Loire et de la Commission Régionale du patrimoine et de l'architecture, Président du Conseil scientifique du Conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire

Michel GREUZAT

Géomètre expert - Urbaniste

Benoit HARTENSTEIN

Notaire, Président de l'association « La Voix de l'Arbre »

Mahmoud ISMAIL

Architecte des Bâtiments de France à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Seine-et-Marne UDAP 77, Architecte Urbaniste de l'État, Docteur en aménagement et urbanisme

Gauthier JAMAIS

Avocat, Docteur en droit public. Expert en recherche juridique

Mickaël JEZEGOU

Correspondant Certified Veteran Tree Specialist, Technicien forestier au Conseil Départemental des Côtes d'Armor, Correspondant ARBRES 29

Michel LAGARDE

Avocat, Docteur en droit spécialiste arbre et forêt, Maître de conférences, Auteur, Rédacteur de textes législatifs

Isabelle RIVIERE

Urbaniste

Jessica SAURAT

Avocat, Docteur en droit Thèse "L'arbre et le droit"

Frédéric SEGUR

Responsable Ingénierie et Prospective Patrimoine Végétal de la Métropole de Lyon, Animateur du groupe de travail - Espaces Verts Nature et Paysage de l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France, Membre du Conseil Scientifique Plante et Cité

Lionel STAUB

Expert forestier, Expert judiciaire, Ingénieur forestier, Correspondant ARBRES 42

Avila TOURNY

Architecte Voyer, Adjointe au chef de la division Sites et Paysages de l'Agence d'Ecologie Urbaine de la Ville de Paris

Ophélie TOUZE

Doctorante en droit du Patrimoine, Mémoire de recherche Master 2 « La protection juridique des Arbres Remarquables »

William TROMP

Adhérent à la Société Française d'Arboriculture et Président du Groupe Technique des Métiers des élagueurs à l'Union Nationale des Entreprises du Paysage UNEP

Joëlle WEILL

Inspectrice des sites 92, 93, 94 chargée de mission paysage et jardins à la Direction Régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France DRIEE Ile de France. Service Nature Paysage et Ressources Pôle Paysage et Sites.

(liste non exhaustive des membres du groupe de travail)

Pour prendre connaissance de l'intégralité du document : "Propositions d'amélioration de la législation arbres : synthèse des réflexions des membres du groupe", contactez le CAUE 77, coordinateur du groupe de travail : accueil@caue77.fr



AVEC

LE SOUTIEN

Des scientifiques ou praticiens :
 Alain Baraton - Jardinier
 Noëlle Dorion - Académie d'Agriculture de France
 Jean-Louis Etienne - Explorateur
 Gilles Clément - Jardinier
 François Hallé - Botaniste
 Ernst Zürcher - Chercheur

Laurent Baffie, Juliette Binoche,
 Allain Bougrain-Dubourg, Jean Chalon,
 Denis Cheissoux,
 Gilles Legardinier,
 Erik Orsenna, Olivier Saladin, Bruno Solo,
 Philippe Torreton

&

Des Associations et organismes